

Flash infos

N°267

La Lettre interne du Département



**Mesdames, Messieurs,
chers agents,**

En cette fin janvier et dans le prolongement des rencontres sur chaque territoire, je tenais à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement, sur le plan professionnel comme sur le plan personnel.

décrocher
la lune

2020

L'année 2019 a une nouvelle fois démontré l'engagement de notre collectivité au service des Girondines et Girondins. Être en charge des solidarités

n'est pas une mission anodine. C'est un travail qui nécessite de l'abnégation, de la conviction et une mobilisation sans faille dont vous avez fait preuve tout au long de l'année. Au nom de l'ensemble des élus départementaux, je tiens à vous en remercier très chaleureusement.

Cette année encore, le Département de la Gironde a souvent été reconnu pour sa capacité à innover afin de répondre aux évolutions de la société et aux nouveaux besoins des habitants. Cette volonté d'aller sans cesse de l'avant, nous devons la conserver pour garder le plaisir mais aussi la fierté de travailler dans une collectivité qui fait référence.

Au mois de décembre, nous avons adopté une stratégie de résilience territoriale girondine, que nous déclinerons dès cette année dans chacune de nos politiques publiques. Elle permettra de renforcer notre capacité d'adaptation aux changements environnementaux et sociétaux dont nous pouvons ressentir l'accélération dans notre vie quotidienne. Les défis à relever sont de taille, mais le Département ne s'est jamais défilé et restera toujours présent aux côtés des personnes et des territoires les plus vulnérables face aux évolutions en cours.

Alors que le service public subit une attaque sans précédent, nous devons aussi continuer à nous battre pour le défendre. Par votre engagement au quotidien, vous êtes les ambassadeurs d'un service public départemental de proximité, humain et bienveillant, qui est indispensable aux Girondines et Girondins.

En 2020, nous continuerons à nous appuyer sur votre savoir-faire et votre expertise, mais aussi sur toutes les énergies positives que recèle notre territoire, pour avancer vers un avenir porteur d'espoir. Tous ensemble, nous pouvons construire la Gironde résiliente pour laquelle nous nous engageons tous les jours. Une Gironde qui soit à la fois inclusive, solidaire, équilibrée et citoyenne.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année !

Le Président du Conseil départemental
Jean-Luc Gleyze

[Nouvelle campagne de communication] Entrée en résilience...



Impossible d'ignorer que le Département est entré en résilience avec la campagne de communication qui se déploie partout en Gironde depuis janvier.

Par ces 3 visuels (occupant tout le fronton de l'Immeuble Gironde), par ces 3 mots simples («**Respirer**», «**Boire**», «**Manger**»), il s'agit de faire entrer dans le quotidien de chacun cette notion complexe mais essentielle de «**résilience territoriale**».



L'urgence est en effet beaucoup plus forte que nous l'imaginions il y a encore quelques temps.

Les changements doivent être opérés **beaucoup plus tôt** que nous le pensions. Nous devons prendre **plus vite ensemble** un tournant radical dans nos manières d'agir, de réagir et de consommer.

Faire résilience ensemble

Cette première campagne de communication a donc été déployée sur tout le territoire : par voie d'affichage, sur les réseaux sociaux, dans la presse locale, par message vidéo dans tous les cinémas de Gironde...



Il s'agit de faire prendre conscience à chacun des risques, à brève échéance, pour une série de besoins vitaux. **C'est aussi un appel à se mobiliser collectivement.** Car, plus que jamais, nous devons « faire ensemble ».

Des demains à réinventer

Comme vous le savez, notre collectivité se met en ordre de marche pour travailler, par tous les leviers possibles, à l'émergence d'une Gironde résiliente : une Gironde capable de se réinventer, de s'adapter, d'anticiper, **d'impulser le «faire ensemble» de tous les acteurs potentiels...** Une Gironde plus que jamais solidaire, aussi, car il s'agit d'être fermement aux côtés des plus vulnérables de nos concitoyens et de nos territoires pour faire face à des chocs futurs dont on peut craindre l'extrême brutalité.

24 actions phares – à mettre en œuvre dès cette année 2020 – ont été programmées en ce sens. Des défis de transformation à l'horizon 2030 ont parallèlement été posés. **Merci de consulter sur Mascaret le détail de cette feuille de route.** Toujours sur Mascaret, nous vous invitons également à vous abonner à l'espace communautaire qui a été spécifiquement créé pour accompagner cette dynamique : **l'espace «Résilience».**

respirer

[10 au 14 février]

Semaine « Neutralité carbone »

Dans le droit fil de son engagement pour une Gironde résiliente, notre collectivité a décidé de s'inscrire dans une démarche visant la « **neutralité carbone** » de ses modes de fonctionnement, de ses consommations, de ses bâtiments...

Nous sommes invités à nous associer à cette démarche en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre. **Du 10 au 14 février, la Direction de l'Environnement nous propose une semaine baptisée « Respirer » pour mieux comprendre la portée de nos gestes professionnels du quotidien... et les rendre toujours plus « verts ».**

Au programme : **des ateliers** (sur les émissions carbone de nos usages numériques, de nos achats...), une série de **serious game**, le retour du concours photo « **Petite Laine** »...

À noter également, jeudi 13 février, à partir de 14h, **la performance théâtrale «Le carbone, le Département et vous»** (pour parler autrement de la dynamique engagée)... ainsi que l'invitation à adopter la formule du « **lundi vert** » : **une journée sans viande ni poisson, au Restaurant administratif et chez soi** (la production de protéines végétales est en effet beaucoup moins émettrice de gaz à effet de serre).

Inscriptions et programme sur Mascaret.



« L'attestation employeur » de votre conjoint-e est-elle à jour ?

L'attestation à faire signer par l'employeur de votre conjoint-e est un document souvent demandé pour que vos enfants puissent s'inscrire à des activités proposées par le Département ou le COS (colonies de vacances, séjours linguistiques, centres de loisirs...).

Cette pièce peut également être nécessaire pour bénéficier d'aides ou de participations financières (Chèque Emploi Service pour la garde d'enfants de moins de 3 ans, subvention « Trousseau neige », etc.)

Attention : **cette attestation n'est valable que pour l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pensez à la faire renouveler pour 2020.**

L'imprimé est disponible sur Mascaret dans l'onglet [Ressources], volet [FORMULAIRES À TÉLÉCHARGER] puis [Dir. Ressources Humaines], ligne [Prestations sociales]. Vous veillerez à faire cocher toutes les prestations pouvant vous concerner.

[PPCR]

Nouvelles revalorisations indiciaires

Le PPCR (comprenez « **Parcours professionnels, Carrières et Rémunérations** ») est un protocole initié en 2016. Il vise à reconnaître l'engagement des fonctionnaires en revalorisant leurs grilles indiciaires sur plusieurs années et en améliorant les perspectives de carrière.

Ce 1^{er} janvier 2020 – conformément au calendrier pris par décret – un certain nombre d'entre vous ont ainsi bénéficié d'une revalorisation indiciaire, mise en œuvre dès cette paie de janvier.

Sont concernés les cadres d'emplois suivants.

- **En catégorie A** : Infirmiers en soins généraux, Puéricultrices, Cadres de santé paramédicaux, Psychologues, Sages-femmes, Attachés, Conseillers des activités physiques et sportives, Attachés de conservation du patrimoine, Bibliothécaires, Ingénieurs.
- **En catégorie C** : Adjointes administratives, Adjointes techniques, Agents de maîtrise, Adjointes du patrimoine, Opérateurs des activités physiques et sportives, Adjointes d'animation.
- **Aucune valorisation n'est prévue en catégorie B au titre de l'année 2020.**

ATTENTION : tous les échelons de ces grades ne sont pas concernés par une revalorisation.



[Chèques déjeuner]

Échange avant le 28 février

La validité des chèques déjeuner 2019 a expiré le 31 janvier. Vous avez jusqu'au **28 février 2020** pour demander à les échanger contre des chèques 2020 en les rapportant à l'**accueil de la DRH** : Immeuble Gironde - 5^e étage Porte 5-091 / Poste 2 68 00 (05 56 99 68 00 si vous téléphonez depuis l'extérieur)

[Prestation Sociale Complémentaire]

Pour rappel : le Département prend en charge une partie du coût de la Prestation Sociale Complémentaire, sur les volets « Santé » ET « Prévoyance ». **La date limite pour faire votre demande 2020 a été repoussée au 29 février.** Consultez les infos Mascaret en page d'accueil, notamment sur les justificatifs à ne pas oublier. Pensez d'autre part à **conserver le mail de confirmation** (avec la date de mise en paiement) qui vous est adressé dès validation du dossier.

[RAPPEL] Les photos prises lors de l'Arbre de Noël et non encore retirées sont à la disposition des parents au 5^e étage de l'Immeuble Gironde / bureau 5.003. Prix négocié : 7€.



INFOS COS

Retrouvez toutes les propositions de voyages, locations, colonies de vacances ou billetterie sur le site du COS, accessible depuis Mascaret

Chèques vacances

Si vous rencontrez des difficultés pour calculer votre QF (Quotient Familial), merci de prendre rendez-vous auprès d'Éric RATABOUÇ (poste 2 67 27) pendant les horaires d'ouverture du bureau des chèques vacances (fermeture le lundi). Rappel : pour toute demande de chèques vacances 2020, vous devez fournir **la photocopie complète de votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018.**

Locations d'été

Les réponses aux demandes de réservation d'été vous seront communiquées au plus tard le 28 février. Si la réponse est négative, pensez à consulter le tableau des locations encore disponibles sur le site du COS.

Voyages 2020

Les réponses aux demandes d'inscriptions pour les voyages 2020 seront adressées par courrier dans le courant du mois de février.

Billetterie

La billetterie a repris ses activités habituelles depuis le mardi 28 janvier. Crédit de billetterie alloué : **91€** (avec 2€ déduits par adhérent + 1€ par ayant droit).

Rappel des horaires de la Billetterie

- Les mardis, mercredis, jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30
 - Le vendredi de 9h à 14h30.
- La billetterie est fermée le lundi.
Contact : Aurélie BOURDA / poste 2.65.25

Postes à pourvoir

| DIRECTION | CADRE D'EMPLOIS | POSTE |
|---|---|--|
| Direction Générale Adjointe Jeunesse, Education, Sport et Vie Associative | | |
| Direction des Sports, Loisirs et Vie Associative | Catégorie C (Filière technique) | Gardien-ne de la maison des sports et de la vie associative (H/F) |
| Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité | | |
| Pôle Territorial Solidarité Haute Gironde | Catégorie A (Filière sociale) | 2 Assistant-e-s de service social de polyvalence en circonscriptions (St-André-de-Cubzac et Blaye) |
| Pôle Territorial Solidarité Sud Gironde | Catégorie B (Filière administrative) | Secrétaire médico-social-e en pôle territorial de solidarité ou en MDS |
| Pôle Territorial Solidarité Graves | Catégorie A (Filières administrative ou médico-sociale) | Responsable de circonscription adjoint-e à la MDS de Pessac |
| DGAS | Catégorie A (Filières administrative ou médico-sociale) | Responsable de circonscription volant-e |
| Direction de la Promotion de la Santé | Catégorie A (Filière médico-sociale) | Médecin directeur-trice adjoint-e domaine PMI adolescents adultes |
| Pôle Territorial Solidarité Hauts de Garonne | Catégorie A (Filière sociale) | Assistante de service social de polyvalence en circonscription de Cenon |

Toutes les offres d'emploi sont développées sur Mascaret > Infos RH > Mobilité interne > Postes à pourvoir